

22.01.2013 - 13:01 Uhr

Communiqué de presse Orange et Alcatel Lucent : lutte pour des tarifs téléphoniques moins chers aux dépens des employés

Zürich (ots) -

Environ 45 employés pourraient perdre leur emploi, parce qu'Orange et Alcatel Lucent se querellent.

En 2008, Alcatel Lucent a repris l'exploitation et l'entretien du réseau téléphonique d'Orange - y compris les employés d'Orange qui en étaient responsables. Maintenant, l'opérateur téléphonique veut avoir le même service, mais en payant moins. Il n'a donc pas renouvelé son contrat avec Alcatel Lucent. L'exploitation du réseau et les collaborateurs en étant en charge, ont été transférés à Ericsson. Par contre, les 45 employés qui travaillaient à l'entretien et l'expansion du réseau, ont eu moins de chance. Pour eux, aucune solution n'a encore pu être trouvée. Ni Orange, ni Alcatel Lucent ne veut continuer à employer ces spécialistes. Ils pourraient donc perdre leur place de travail.

Tout le contexte du changement de partenaire par Orange est digne d'une tragédie. Le transfert s'est déroulé de façon très chaotique. Dès le début décembre et pendant les fêtes, les employés concernés se sont retrouvés face à une grande incertitude concernant leur avenir professionnel. Que se passerait-il en janvier 2013 ? Juste avant Noël, il avait été clair qu'une partie de l'entreprise et des employés iraient chez Ericsson. Pour les employés chargés de l'entretien, la situation restait ouverte. Ils ont passé les fêtes de fin d'année sous tension. Ils avaient uniquement l'assurance d'Alcatel-Lucent de recevoir leur salaire les mois prochains.

Alcatel Lucent ne considérait apparemment ces personnes plus comme ses employés. En effet, l'accès électronique à leur place de travail a été coupé et leur badge d'accès désactivé. De fait, cela est un lock-out des employés concernés. Seulement après l'intervention de la représentation des travailleurs et d'Employés Suisse, ils ont pu à nouveau avoir leur accès, après les fêtes de fin d'année.

Alcatel Lucent aimerait transférer les environ 45 collaborateurs concernés vers un nouveau fournisseur. Alcatel Lucent ne semble pas pouvoir continuer à les employer.

Employés Suisse a rendu Orange attentif, par une lettre, à la situation malheureuse des 45 collaborateurs. L'opérateur téléphonique conteste dans sa réponse toute responsabilité de sa part et reproche à Alcatel de n'avoir pas avoir accepté en toute conscience la situation, afin de se débarrasser le plus rapidement et le moins cher possible d'une activité n'étant commercialement plus intéressante pour l'entreprise. Un possible transfert des collaborateurs concernés, Orange ne l'évoque pas dans sa lettre.

Pour Employés Suisse, il est clair qu'Orange avec Alcatel veulent faire assumer aux employés les conséquences de leur lutte pour optimiser les coûts. Leur sort leur est assez égal. Employés Suisse critique cette attitude.

Employés Suisse exige des discussions immédiates avec Orange et Alcatel Lucent. Il n'est pas possible qu'environ 45 précieux spécialistes se retrouvent à la rue. Ils doivent avoir des perspectives pour leur avenir.

Contact:

Pierre Serge Heger, conseiller juridique Employés Suisse 079 230 51
15

Virginie Jaquet, communication Employés Suisse, 044 360 11 43